

Sur les traces de Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle

Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, né à Toulon en 1682, a été, de 1716 à 1756, ingénieur en chef du roi en Nouvelle-France. Au cours de cette période, il a élaboré les plans et supervisé les travaux de nombreux systèmes défensifs incluant ceux de Montréal et de Québec ainsi que des forts Chambly, Niagara, Saint-Frédéric et Sault-Saint-Louis (Kahnawake). Aujourd'hui, il nous invite à découvrir, grâce au marquage au sol, des vestiges archéologiques de son époque.

Saviez-vous que Montréal était une ville fortifiée ?

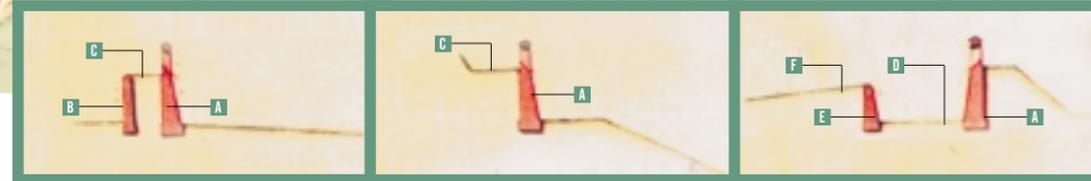


Depuis ses débuts, Montréal est défendue par des ouvrages fortifiés. Dès 1688, l'administration coloniale incite ses habitants à construire de nombreux réduits constitués de fortins, redoutes, maisons et moulins fortifiés. Une première palissade de bois est élevée entre 1687 et 1689. En 1712, Louis XIV apporte son consentement à l'édification d'une fortification maçonnée ; le projet est pris en charge en 1716.

La construction des remparts en maçonnerie de pierre, entre 1717 et 1744, donne une impulsion considérable à l'économie de Montréal. Symboles d'autorité et gages de sécurité, ceux-ci sont conçus selon les règles de l'art de la fortification qui prennent notamment en compte la topographie du site. Montréal se trouvant sur un terrain plutôt plat, il est facile d'appliquer le principe du flanquement qui veut que toutes les parties de l'enceinte bastionnée soient à la vue des défenseurs. De cette façon, la ville se trouve à l'abri d'un siège en règle, la menace pouvant plutôt venir d'une troupe importante soutenue par une petite artillerie.



Plan de la Ville de Montréal, 10 septembre 1725 par Chaussegros de Léry. Archives nationales (France), n° 475B.



Les trois types de remparts.

- A escarpe
- B mur de soutènement
- C terre-plein
- D fossé
- E contrescarpe
- F glacis

Du côté du fleuve, où l'attaque ne peut se faire que par bateau, on construit une simple muraille de maçonnerie, surmontée d'un parapet percé de meurtrières, et parfois renforcée d'un mur de soutènement et d'un terre-plein. Du côté de la terre ferme, afin de se protéger contre le tir de canons de petit calibre, on élève une muraille semblable à celle qui donne sur le fleuve mais renforcée d'une banquette qui supporte le chemin de ronde. Un fossé et un glacis y sont aménagés, formant une barrière défensive dont la largeur dépasse 25 mètres.

De nombreux ouvriers travaillent sur le chantier. Les plus importants sont les maçons et les tailleurs de pierre mais on recrute également des charretiers, des charpentiers, des forgerons, des scieurs, des serruriers, des couvreurs et d'autres travailleurs spécialisés. Cependant, ce sont les journaliers qui sont en plus grand nombre. Travaillant avec les soldats, ils sont embauchés par les entrepreneurs-maçons et les autorités qui ordonnent les corvées.

À la découverte de la fortification de Montréal...

ville fortifiée

Tout comme la palissade qui les a précédés, les nouveaux remparts, dont le périmètre est d'environ 3 500 mètres, sont constitués de bastions et de courtines formant 14 fronts défensifs. Haute d'environ six mètres, l'enceinte principale comprend huit grandes portes – certaines avec pont-levis – et huit poternes. Les ouvrages se composent de calcaire cristallin gris et de calcaire schisteux noir. Tous les parements des murs sont revêtus d'un crépi de mortier. L'enceinte adopte un plan de forme irrégulière et se compose de trois types distincts de remparts.

Outils servant à travailler la pierre. Anonyme, ca 1740. Archives nationales du Québec.



La ville fortifiée du XVIII^e siècle présente un tissu urbain dense. Elle est occupée par de grands édifices appartenant à des communautés religieuses et dotés de jardins murés ainsi que par près de 400 maisons construites entre 1720 et 1780. À la suite de l'adoption, en 1801, de l'Acte pour abattre les anciens Murs et Fortifications qui entourent la Cité de Montréal, on procède au démantèlement des fortifications entre 1804 et 1817. Dégagée de son enceinte, la ville s'ouvre alors sur le fleuve et sur les faubourgs. À compter de 1805, on compte deux fois plus d'habitants dans les faubourgs que dans la ville.



En quoi consiste le marquage au sol ?

Site de la place Jacques-Cartier, marquage au sol de la fortification. Photo : Ville de Montréal

Le marquage au sol est réalisé dans les emprises de rue et de trottoir ainsi que dans les espaces publics du Vieux-Montréal. Il consiste à signaler, au moyen de dalles de granit, la présence de vestiges enfouis associés à l'enceinte maçonnée de la ville fortifiée et aux principaux lieux d'établissement du XVIII^e siècle.

À la découverte de la fortification de Montréal...

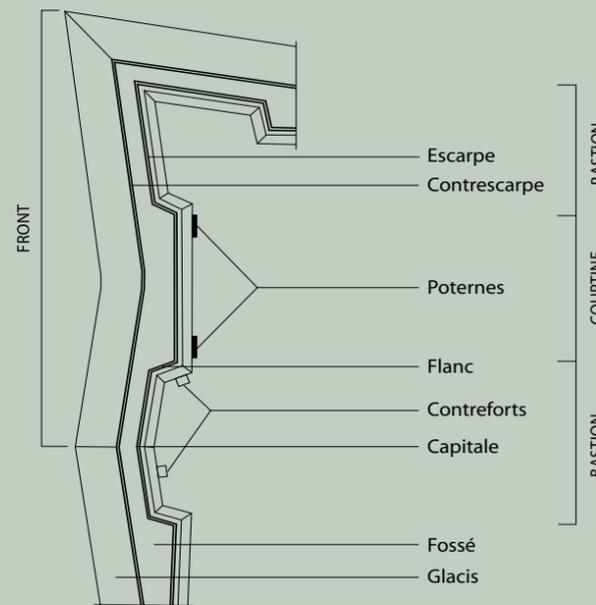
A Parc du Champ-de-Mars – C’est le seul espace public du Vieux-Montréal qui permet de découvrir *in situ* les vestiges d’un front complet de l’enceinte du XVIII^e siècle. Sur une longueur de près de 250 mètres, l’escarpe, la contrescarpe et le fossé y sont exposés. Ils englobent la moitié du bastion Saint-Laurent, à l’ouest, et de celui des Jésuites, à l’est. Ces éléments composent un front complet de fortification et illustrent bien les règles de complémentarité et de symétrie géométrique qui présidaient à la construction d’une enceinte bastionnée. Des pièces de métal ancrées dans la pierre et reliées au système de fixation des portes ont été retrouvées dans deux poternes. Ces dernières sont des passages voûtés percés dans le mur d’escarpe et réservés à l’usage des militaires.

B Rue Gosford – Les murs d’escarpe et de contrescarpe du bastion des Jésuites y sont représentés.

C Rue Bonsecours, flanc en « W » – Ce type d’aménagement constitue un compromis là où la construction d’un bastion est problématique en raison d’une topographie contraignante. Ici, c’est l’espace entre la citadelle et le marécage en contrebas qui représentait une entrave.

D Rue de la Commune, bastion de Québec – Au Faubourg Québec, on retrouve des vestiges archéologiques de la fortification et du quartier militaire : entrepôts, casernes et magasins du Roi. Érigée en 1709, la « canoterie » du Roi, affectée à la construction des canots, a fait l’objet d’une fouille archéologique.

Nomenclature des fortifications

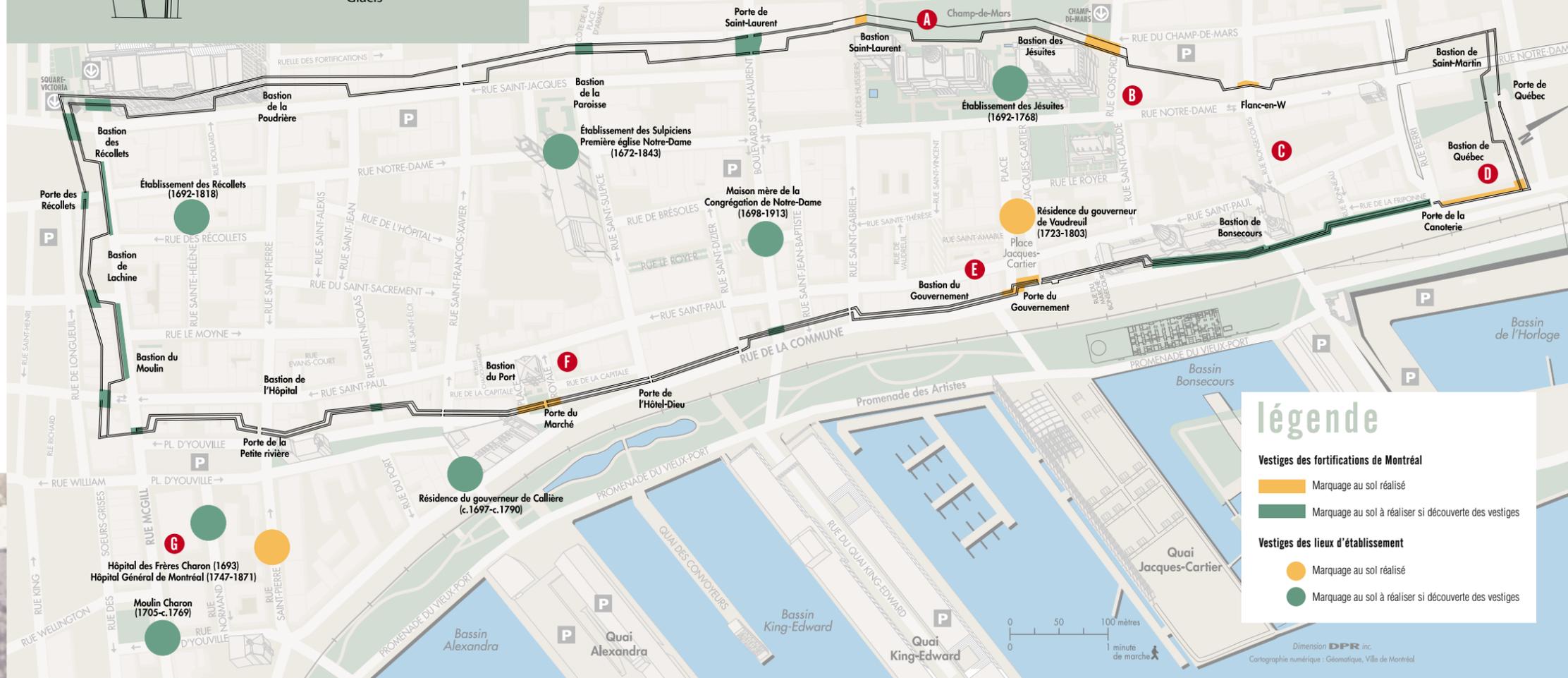


E Place Jacques-Cartier – Les vestiges de la fortification au bastion du Gouvernement et de la résidence du gouverneur de Vaudreuil (1723-1803) sont marqués au sol. Une maison, des dépendances, des latrines, des jardins, des vergers et une rue ont été repérés par les archéologues. La porte du Gouvernement a été percée dans l’axe de la rue Saint-Charles, ouverte dès 1672 (place Jacques-Cartier est). À l’époque, un talus escarpé longeait la rue Saint-Paul.

F Place Royale, rues Place-Royale est et ouest, bastion du Port – Le site de la place Royale correspond au lieu de la première place publique de Montréal dont l’origine remonte à 1676. L’emplacement du mur d’escarpe, du terre-plein et de son mur de soutènement y est marqué au sol. C’est dans ce secteur que se trouvait la porte du Marché qui facilitait l’accès au fleuve.



Relevé archéologique. Photo : Ville de Montréal



Site du Champ-de-Mars, pierres bouchardées et pièces de métal. Photo : Ville de Montréal



...et des lieux d'établissement

G Hôpital Général de Montréal (1693-1871), rue Saint-Pierre – L'Hôpital Général occupait, à la pointe à Callière, hors les murs, un vaste terrain de 4,5 hectares qui s'étirait depuis la rivière Saint-Pierre (place d'Youville) jusqu'en bordure du fleuve. C'était un important complexe immobilier qui comprenait notamment une église – dont une partie subsiste toujours, à l'ouest de la rue Saint-Pierre – un couvent, un lavoir, un moulin à vent, des jardins et des cimetières. Des traces de l'église et de l'aile des Pauvres sont visibles dans la rue Saint-Pierre.

À la découverte de l'archéologie de Montréal... et des lieux d'établissement

Nous espérons que ce voyage dans le temps vous aura permis de prendre conscience du paysage urbain de Montréal au XVIII^e siècle et de comprendre l'impact que les fortifications ont eu sur la configuration de la ville.

Les sites illustrés sur cette carte représentent l'enceinte maçonnerie et les principaux établissements de la ville fortifiée du XVIII^e siècle localisés dans le périmètre de celle-ci ou immédiatement à l'extérieur, côté fleuve. Ces emplacements ont été sélectionnés parce que des vestiges y ont déjà été mis au jour ou parce qu'il existe une probabilité d'en découvrir et d'y accéder sans entraves majeures.

Certains vestiges des fortifications de pierre ont été mis en valeur *in situ* au parc du Champ-de-Mars, à Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, et au restaurant Les Remparts, sur la rue de la Commune.

Produit dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal

Culture et Communications Québec

Ville de Montréal

Références : CHARBONNEAU, André, Yvon DESLOGES et Marc LAFRANCE Québec, ville fortifiée, du XVII^e au XIX^e siècle. Parcs Canada, Québec 1982.

LAMBERT, Phyllis et Alan STEWART (dir.). Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle. Centre Canadien d'Architecture, Montréal 1992.